



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

Pôle travail et mutations économiques  
Service central travail  
**Commission départementale des enfants du spectacle (CDES)**

Affaire suivie par : Hélène Albert et Dominique Lafon  
[oc-ud34.sct@direccte.gouv.fr](mailto:oc-ud34.sct@direccte.gouv.fr)

## **Formulaire de demande d'autorisation individuelle d'emploi d'enfants de moins de 16 ans dans le spectacle vivant et enregistré, dans la prestation de mannequin ou dans l'activité de joueur vidéo**

*(Un dossier à compléter par enfant)*

<b>Nom et prénom de l'enfant :</b>	
<b>Date de naissance :</b>	<b>Lieu de naissance :</b>
<b>Adresse actuelle :</b>	

<b>Représentant légal 1 : Noms, prénoms, signature</b>	<b>Représentant légal 2 : Noms, prénoms, signature</b>
--	--

<b>Nom de l'entreprise de spectacles :</b> Opéra Orchestre National de Montpellier - Occitanie	
<b>Coordonnées</b> ( <i>adresse postale – téléphone – courriel</i> ) : Le Corum, CS 89024 34967 Montpellier cedex 2 04 67 60 19 99	
<b>N° SIRET :</b> 35241579800029	<b>Code APE :</b> 9001Z
<b>N° licence du spectacle :</b> Catégorie 1 : L-R-22-924 / Catégorie 2 : L-R- 22-930 / Catégorie 3 : L-R-22-929 <i>(Si pas de licence, merci de joindre un extrait Kbis ou les statuts de la structure)</i>	
<b>Identité du responsable pénal :</b> Valérie Chevalier (Directrice générale)	
<b>Votre entreprise est-elle soumise à une convention collective :</b> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
<b>Si oui, laquelle ? :</b> CCNEAC	
<b>Titre du spectacle :</b> <i>Tous en scène !</i>	
<b>Identité et coordonnées de la personne à contacter</b> ( <i>si différente du responsable pénal</i> ) : Laurence Mérinon : 04 67 60 19 99 / <a href="mailto:laurence.merinon@oonm.fr">laurence.merinon@oonm.fr</a>	

**Participation de l'enfant dans :**

un tournage de documentaire	<input type="checkbox"/>	une chorale	<input type="checkbox"/>
un tournage de film – cinéma	<input type="checkbox"/>	un orchestre	<input checked="" type="checkbox"/>
un tournage de film – télévision	<input type="checkbox"/>	un spectacle de danse	<input type="checkbox"/>
une série TV avec épisodes	<input type="checkbox"/>	une fête de ville ou village	<input type="checkbox"/>
une émission TV (une seule fois)	<input type="checkbox"/>	un spectacle de rue	<input type="checkbox"/>
un tournage de publicité	<input type="checkbox"/>	un enregistrement sonore	<input type="checkbox"/>
une pièce de théâtre	<input type="checkbox"/>	un défilé de mode	<input type="checkbox"/>
un spectacle de cirque	<input type="checkbox"/>	Autre **	<input type="checkbox"/>
<b>** Préciser</b>			

**Descriptif de la participation de l'enfant :**

*Présentation en quelques lignes (possibilité de joindre un document explicatif ou un feuillet publicitaire)*

*Sortons des coulisses* est un atelier de pratique instrumentale amateur, ouvert à tous/tes dès 7 ans. Le programme travaillé au cours de l'année sera présenté lors d'un grand concert public le 25 mai 2025. Ils seront accompagnés par les pupitres de trombones et de tuba de l'Orchestre National de Montpellier.

Pour le théâtre, s'agit-il :

D'un rôle actif (avec texte ou action précise)

D'un rôle de figurant (muet)

D'un rôle au sein d'un groupe (place interchangeable)

Pour l'audiovisuel, s'agit-il :

D'un rôle principal  D'un rôle récurrent

D'un rôle silhouette

D'un rôle de figuration

Liste des emplois déjà tenus par l'enfant dans les métiers du spectacle :

**Personne(s) encadrant l'enfant :**

Préciser par qui sera assurée la surveillance de l'enfant durant sa participation au spectacle et aux éventuelles répétitions : Encadrant-es *Sortons des coulisses*

Pendant le spectacle (*et les répétitions s'il y a lieu*) : Encadrant-es *Sortons des coulisses*

Pendant le temps de repos : Encadrant-es *Sortons des coulisses*

Pendant les trajets : Parents

Nom et coordonnées de l'agent artistique (*s'il y a lieu*) :

**Nom et adresse de l'établissement scolaire fréquenté :**

**Classe :**

**Quelles dispositions sont prises pour le rattrapage du travail scolaire si le spectacle (*ainsi que les éventuelles répétitions*) a lieu pendant le temps scolaire ? :**

**Au-delà de 3 jours d'absence du fait de la participation de l'enfant au spectacle (*en comptant l'éventuel temps de répétition*), veuillez joindre l'avis du responsable de l'établissement**

**Si l'enfant a plus de 13 ans, il doit compléter cette partie de manière manuscrite et signer en bas de case :**

*Je soussigné(e), .....*

*déclare ne pas être contraint à ma participation au spectacle (ou tournage ou autre) :*

*.....*

*et accepter de mon plein gré d'y participer aux jours et heures qui figurent dans ce document.*

**Signature**

**Durée du travail de l'enfant :**

Lieu(x) de la représentation ou du tournage	Jour(s)	Horaires		Temps total de présence
		Des répétitions (sans objet pour les tournages)	Du spectacle (ou du tournage)	
<b>Opéra Comédie Montpellier</b>	<b>25/05/2025</b>	10h – 12h	15h	

*(Annexer un document plus complet si nécessaire)*

**Rappel :** En cas de nécessité d'emploi de l'enfant au-delà de 20 heures, une demande de dérogation au travail de nuit d'un enfant de moins de 16 ans doit être faite à l'inspecteur du travail en charge du contrôle du siège social de l'établissement *(articles L.3163-1 à L.3163-3 du code du travail)*

Cette demande peut prendre la forme d'un courrier simple à l'attention l'inspecteur du travail dans lequel seront précisés :

- ✓ Les coordonnées complètes de l'entreprise (postale, téléphonique, courriel)
- ✓ L'identité du représentant légal de la structure
- ✓ Le code APE et le numéro SIRET
- ✓ Le nom/titre du spectacle ou de la participation de l'enfant
- ✓ Le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant

Elle doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante en même temps que ce formulaire de demande d'autorisation individuelle :

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités  
Commission départementale des enfants du spectacle (CDES)  
***oc-ud34.sct@directe.gouv.fr***

### Rémunération en fonction du temps de présence

Taux horaire de la répétition	Nombre d'heures de répétition	Taux horaire de la représentation (ou cachet)	Nombre d'heures de représentation	Rémunération totale
0	2h	0	1h30	0

Les frais de déplacement sont-ils pris en charge : OUI  NON

Choix du versement de la rémunération :

100 % à la Caisse des Dépôts et des Consignations de Paris (somme que l'enfant touchera à sa majorité)

80 % à la Caisse des Dépôts et des Consignations de Paris (somme que l'enfant touchera à sa majorité) + 20 % versés aux représentants légaux (dépôt sur un compte bancaire courant au nom de l'enfant)

Si la rémunération n'excède pas cent euros, 100 % versés aux représentants légaux (dépôt sur un compte bancaire courant au nom de l'enfant une fois maximum par an)

Signature du responsable pénal de l'établissement (avec tampon)

**Ne pas oublier de joindre à ce formulaire de demande individuelle les pièces justificatives suivantes :**

1. Un extrait d'acte de naissance de chaque enfant (ou copie du livret de famille)
2. Un certificat de scolarité
3. Le contrat de travail
4. L'avis médical précisant que les conditions et le rythme de travail, la moralité et la difficulté du rôle n'entravent pas le maintien de la bonne santé de l'enfant
5. L'avis du responsable de l'établissement scolaire (si le spectacle a lieu pendant le temps scolaire et entraîne une absence de l'enfant de plus de 3 jours)